



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'ESPACE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# BO Bulletin Officiel

n° 18  
2026

---

Bulletin officiel n° 18 du 30 avril 2026

---

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo/2026/Hebdo18>

## Sommaire

### Mouvement du personnel

#### Nomination

Directeur général des services (DGS) de l'Université Paris-Panthéon-Assas (groupe II)

→ [Arrêté du 31-03-2026](#) - NOR : ESRD2610031A

#### Nomination

Directrice générale du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Toulouse (groupe I)

→ [Arrêté du 01-04-2026](#) - NOR : ESRD2610569A

### Informations générales

#### Jury de diplôme

Nomination de membres de jury national du diplôme de comptabilité et de gestion

→ [Arrêté du 24-03-2026](#) - NOR : ESRS2610344A

#### Services régionaux académiques

Création d'un service régional académique des systèmes d'information dans la

## **région académique Île-de-France – Modification**

→ [Arrêté du 10-04-2026](#) - NOR : MENG2610017A

## **Conseils, comités, commissions**

### **Nomination des membres du conseil scientifique en odontologie**

→ [Arrêté du 09-04-2026](#) - NOR : ESRS2610012A

## **Conseils, comités, commissions**

### **Nomination des membres du conseil scientifique en pharmacie**

→ [Arrêté du 17-04-2026](#) - NOR : ESRS2611329A

## **Vacance de fonctions**

### **Directeur ou de directrice de l'École centrale de Lyon**

→ [Avis](#) - NOR : ESRS2610369V

## Nomination

### Directeur général des services (DGS) de l'Université Paris-Panthéon-Assas (groupe II)

NOR : ESRD2610031A

→ Arrêté du 31-3-2026

MESRE – DE SE 1-2

Par arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace en date du 31 mars 2026, Julien Labeyrie, membre du corps des attachés d'administration de l'État, est nommé dans l'emploi de directeur général des services (DGS) de l'Université Paris-Panthéon-Assas (groupe II), du 1<sup>er</sup> avril 2026 au 31 mars 2030.

## Nomination

### Directrice générale du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Toulouse (groupe I)

NOR : ESRD2610569A

→ Arrêté du 1-4-2026

MESRE – DE SE 1-2

Par arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace en date du 1<sup>er</sup> avril 2026, Odile Jankowiak-Gratton, membre du corps des ingénieurs de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), est nommée dans l'emploi de directrice générale du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Toulouse (groupe I) pour une première période de quatre ans, du 1<sup>er</sup> avril 2026 au 31 mars 2030.

## Jury de diplôme

### Nomination de membres de jury national du diplôme de comptabilité et de gestion

NOR : ESRS2610344A

→ Arrêté du 24-3-2026

MESRE – DGESIP A1-3

Par arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace en date du 24 mars 2026, sont nommés membres de jury national du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), à compter de la session 2026 et pour une durée de deux ans :

- Pascal Castanet, expert-comptable, en remplacement de Laurent Benoudiz ;
- Caroline Collet, expert-comptable, en remplacement de Mickaël Fontaine.

## Services régionaux académiques

### Création d'un service régional académique des systèmes d'information dans la région académique Île-de-France – Modification

NOR : MENG2610017A

→ Arrêté du 10-4-2026

MEN – MESRE – MSJVA – SG

---

Vu Code de l'éducation, notamment articles R. 222-16-4, R. 222-19-1, R. 222-24-6 et R. 222-36-4 ; décret n° 2014-133 du 17-2-2014 modifié ; arrêté du 23-10-2020 ; arrêté du 14-2-2022 modifié ; avis du comité social d'administration spécial académique en date du 28-1-2026 ; sur proposition de la rectrice de la région académique Île-de-France

---

**Article 1** – À l'article 1 de l'arrêté du 14 février 2022 susvisé, le deuxième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :  
« La direction régionale académique des systèmes d'information est placée sous l'autorité hiérarchique de la rectrice de la région académique. »

**Article 2** – Les articles 5 et 6 du même arrêté sont abrogés.

**Article 3** – La rectrice de la région académique Île-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 10 avril 2026,

Pour le ministre de l'Éducation nationale, et par délégation,  
Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et par délégation,  
Pour la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et par délégation,  
Le secrétaire général,  
Thierry Le Goff

## Conseils, comités, commissions

### Nomination des membres du conseil scientifique en odontologie

NOR : ESRS2610012A

→ Arrêté du 9-4-2026

MESRE – DGESIP A1-4 – MSFAPH

Par arrêté de la ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace en date du 9 avril 2026, sont nommés membres du conseil scientifique en odontologie au titre de l'article 3 de l'arrêté du 3 avril 2017 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement des conseils scientifiques en médecine, en odontologie et en pharmacie, pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026 :

- Stéphane Barthelemy ;
- Marie-Violaine Berteretche ;
- Anne-Gaëlle Chaux ;
- Raphaël Devillard ;
- Jean-Noël Vergnes ;
- Loredana Radoi ;
- Hélène Range ;
- Corinne Tardieu.

## Conseils, comités, commissions

### Nomination des membres du conseil scientifique en pharmacie

NOR : ESRS2611329A

→ Arrêté du 17-4-2026

MESRE – DGESIP A1-4 – MSFAPH

Par arrêté de la ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace en date du 17 avril 2026, sont nommés membres du conseil scientifique en pharmacie au titre de l'article 3 de l'arrêté du 3 avril 2017 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement des conseils scientifiques en médecine, en odontologie et en pharmacie, pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026 :

- Christine Fernandez ;
- Jean-Marc Lessinger ;
- Eric Caudron ;
- Christophe Pasquier ;
- Michaël Bourgeois ;
- Virginie Siguret ;
- Anne Barra ;
- Sébastien Chanoine ;
- Franck Saint-Marcoux ;
- Sophie Liabeuf ;
- Fabrice Pirot ;
- Véronique Dubois.

## Vacance de fonctions

### Directeur ou de directrice de l'École centrale de Lyon

NOR : ESRS2610369V

→ Avis

MESRE – DGESIP B1-1

Les fonctions de directeur de l'École centrale de Lyon sont déclarées vacantes au **1<sup>er</sup> décembre 2026**.

Conformément aux dispositions de l'article L. 715-3 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels, fonctionnaires ou non, qui ont vocation à enseigner dans l'école, sans considération de nationalité. Il est nommé pour une durée de cinq ans, renouvelable une fois, sur proposition du conseil d'administration, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment :

- un curriculum vitae ;
- une notice des titres et travaux ;
- une déclaration d'intention ;

doivent parvenir dans un délai de quatre semaines à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche, à Madame la directrice générale des services de l'École centrale de Lyon – 36, avenue Guy de Collongue – 69134 Ecully cedex – et par courrier électronique : [delphine.gardette@ec-lyon.fr](mailto:delphine.gardette@ec-lyon.fr).

Dans ce même délai, les candidates ou candidats doivent adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace – Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle – Service de la stratégie de contractualisation, du financement et de l'immobilier – Sous-direction du dialogue stratégique avec les établissements – Département du dialogue stratégique contractuel (Dgesip B1-1) **exclusivement** par courrier électronique à : [contrat@enseignementsup.gouv.fr](mailto:contrat@enseignementsup.gouv.fr).

Les fonctions de directeur sont soumises à la transmission d'une **déclaration d'intérêts préalablement à la nomination**, prévue aux articles **L. 122-2 et suivants du Code général de la fonction publique**. Cette déclaration sera demandée au candidat retenu par le conseil d'administration.

Les candidates ou candidats peuvent obtenir toutes informations sur l'école et son environnement sur le site : <https://www.ec-lyon.fr/>